

Le Conseil Express

Séance du 10 mars 2026

En bref

Lors de la séance du 10 mars 2026, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a adopté plusieurs résolutions importantes et discuté de différents sujets. Vous trouverez ci-dessous certains de ces points. Pour tout savoir sur les séances du conseil, visitez le www.villesadp.ca/seance-du-conseil/.

Décisions du conseil

MODIFICATION DE CERTAINES LIMITES DE VITESSE

Afin d'uniformiser la vitesse principalement dans les rangs, et ainsi accroître la sécurité des différents usagers de la route, le règlement municipal numéro 3902-6 a été adopté, modifiant ainsi la vitesse à 60 km/h, notamment pour les rues suivantes :

- 1^{re} Avenue,
- 5^e Avenue,
- montée Barrette,
- montée Laramée,
- montée Morel et
- rang du Trait-Carré.

Soyez prudents, accorder votre attention aux différents véhicules utilisant ces voies de circulation, notamment la machinerie agricole, et respectez les personnes vivant dans ces secteurs!

DÉNONCIATION DES DÉPÔTS ILLÉGAUX DE CONTAMINANTS

La Ville dénonce formellement les déversements et dépôts illégaux de contaminants sur les terres agricoles et interpelle le gouvernement du Québec pour une intervention immédiate.

Elle demande au Ministère de déposer dans les plus brefs délais un plan d'action provincial clair et concret.

Par cette résolution, la Ville exprime sa volonté ferme de collaborer avec le gouvernement pour le développement et la mise en œuvre de solutions durables sur son territoire et à l'échelle de la province.

NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF EN HISTOIRE, PATRIMOINE ET TOPONYMIE

Ce comité a pour mandat de faire la promotion de l'histoire de Sainte-Anne-des-Plaines ainsi que de proposer des noms pour les rues, les parcs, les bâtiments et les autres infrastructures. Il est composé de bénévoles nommés par le Conseil. De ce fait, les mandats de messieurs Guy Charbonneau, Denys Gagnon, Olivier Ménard et Serge Blondin ont été renouvelés pour une période de deux ans, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2028.

Contrats et services municipaux

Le conseil a octroyé plusieurs contrats importants pour assurer les différentes activités municipale ainsi que l'entretien et la maintenance des infrastructures.

Voici quelques uns de ces contrats :

- Un contrat pour la fourniture d'une pompe portative sur remorque et ses accessoires à LM 1947 inc. pour une somme 106 999,66 \$ incluant les taxes applicables, puisque cette offre est la plus globalement avantageuse;
- Un contrat pour les services professionnels en ingénierie pour l'aménagement et le branchement du puits du Harfang soit adjugé à Équipe Laurence inc. considérant que sa soumission, au montant de 241 769,43 \$ incluant les taxes, s'avère conforme et obtient le meilleur pointage;
- Un contrat pour la reproduction du marquage de la chaussée pour l'année 2026 soit confié à la société par actions Lignes-Fit inc., considérant que son offre, au montant de 69 517,66 \$ incluant les taxes, s'avère conforme et la plus avantageuse;
- Les travaux de réparation de pavage, couches de correction et bordures asphaltiques pour l'année 2026 soient adjugés à Les entreprises Miabec inc. considérant que son offre au montant de 259 038,68 \$ incluant les taxes, s'avère conforme et la plus avantageuse.



Votre conseil municipal : (dans l'ordre habituel) Emmanuel Dion, Keven Renière, Jean-René Labelle (maire), Vincent Guénette, Caroline St-Jean, Karine Morin et Joëlle Grenier.

Le Conseil en ligne

villesadp.ca • youtube.com/@villeSADP

Prochaine séance ordinaire : mardi 14 avril 2026

